



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 novembre 2022



Enseignement des mathématiques : en progrès...

La FCPE prend acte du retour officiel des mathématiques dans le tronc commun au lycée à la rentrée 2023 annoncé par le ministre de l'Éducation nationale, ce dimanche 13 novembre.

Depuis la mise en place de la réforme du lycée, la FCPE a formulé des demandes claires lors des séances du Conseil supérieur de l'éducation. Ses déclarations et votes en CSE sont toujours allés dans le sens :

- d'une réintroduction des mathématiques de façon obligatoire dans le tronc commun pour tous les élèves n'ayant pas choisi l'enseignement de spécialité mathématiques,
- d'une attention portée pour éviter de surcharger les emplois du temps des élèves.

L'affaiblissement de l'enseignement des mathématiques au lycée étant devenu malgré les protestations unanimes, un des symboles d'une réforme du lycée menée coûte que coûte, symbole dont les dégâts seront probablement longs à réparer. La continuité de l'enseignement des mathématiques était une demande forte des parents d'élèves, des enseignants, et des scientifiques... En plus de voir un enseignement des mathématiques poursuivi et consolidé de l'école au lycée, cette décision devrait permettre d'encourager les filles à s'orienter vers les études scientifiques et à ne plus céder aux stéréotypes de genre auxquels il faut absolument mettre fin.

Si cette décision va dans le bon sens, nous restons lucides sur l'incapacité à accéder à un enseignement supérieur scientifique avec cette seule heure et demie. Nous sommes inquiets du temps qu'il faudra pour redonner toute l'attractivité que cette matière mérite pour les élèves comme pour les enseignants et ainsi reconstruire le vivier nécessaire en professeurs de mathématiques. Nous notons au passage que c'est la première fois depuis bien longtemps que le ministère reconnaît qu'au collège on apprend mieux avec des petits effectifs dans les classes...

Habitée ces dernières années aux annonces triomphantes sans lendemain dans la scolarité des élèves, la FCPE sera très vigilante quant à la mise en œuvre concrète et concertée de ce retour des mathématiques pour la rentrée 2023 et à la dotation de moyens de fonctionnement alloués à chaque

établissement.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)